

salle d'armes Louis-Foulon
gymnase Georges-Pompidou✉ secretariat@escrime-vincennes.fr**142 rue de Fontenay
94300 Vincennes**☎ **Organisation 07 82 14 51 10**
Gymnase 01 53 66 91 44www.escrime-vincennes.fr

Vincennes, le 11 novembre 2022

**Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Cher Maître,**

Le Cercle d'escrime de Vincennes vous invite au Tournoi qu'il organisera :

Samedi 28 janvier 2023	21 ^e Tournoi du Donjon – Épée	Seniors Dames
------------------------	--	---------------

Sous la Présidence de**Madame Charlotte LIBERT-ALBANEL**, Maire de Vincennes**Madame Régis TOURNE**, Maire Adjoint chargé des sports

et des membres de la Municipalité

DE NOMBREUX LOTS À GAGNER

Règlements complets et renseignements disponibles :

Par internet	https://www.escrime-ffe.fr/fr/vie-sportive/competitions-resultats/resultats.html ou www.escrime-vincennes.fr
Par courrier	CERCLE D'ESCRIME DE VINCENNES 142 rue de Fontenay 94300 VINCENNES (France)
Contacts	secretariat@escrime-vincennes.fr challenge.vincennes@gmail.com

Un service de restauration rapide vous sera proposé.

Espérant la participation de vos tireurs, veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Cher Maître, l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Jean-Laurent Barbier
Président du CEV

salle d'armes Louis-Foulon
gymnase Georges-Pompidou



✉ secretariat@escrime-vincennes.fr

**142 rue de Fontenay
94300 Vincennes**

☎ **Organisation 07 82 14 51 10**
Gymnase 01 53 66 91 44

www.escrime-vincennes.fr

TOURNOI d'ESCRIME 2023

Samedi 28 janvier 2023

Tournoi du Donjon
Seniors Dames

Finale prévue vers 18h00

Cette compétition se déroulera :

au

Gymnase Georges POMPIDOU
142 rue de Fontenay
94300 VINCENNES

☎ **Président – Jean Laurent BARBIER 07 82 14 51 10**
✉ **challenge.vincennes@gmail.com**

Note : Un plan vous est donné en dernière page pour l'accès au gymnase du Centre Pompidou

salle d'armes Louis-Foulon
gymnase Georges-Pompidou



✉ secretariat@escrime-vincennes.fr

**142 rue de Fontenay
94300 Vincennes**

☎ **Organisation 07 82 14 51 10**
Gymnase 01 53 66 91 44

www.escrime-vincennes.fr

RÈGLEMENT POUR LES COMPÉTITIONS SENIORS

ARTICLE 1

Le Cercle d'escrime de Vincennes organise une épreuve individuelle d'épée féminine, ouverte aux escrimeuses françaises et étrangères titulaires de la licence FFE ou FIE pour l'année en cours.

ARTICLE 2

Cette épreuve se déroulera suivant les règlements FFE applicables.

ARTICLE 3

Les quatre premières tireuses seront récompensées.
Les meilleures tireuses vétérans seront récompensées.
Les premières vincennesoises seront récompensées.

ARTICLE 4 **Formule des épreuves seniors**

- Un ou deux tours de poules de 6 ou 7 tireuses ; classement à l'indice sur les deux tours

- Tableau d'élimination directe sans repêchage (15 touches en 3 x 3 min avec période d'arrêt de 1 min)

L'organisation se réserve le droit de modifier les formules, si nécessaire, pour permettre le bon déroulement de l'épreuve.

ARTICLE 5

Toute contestation sera tranchée par le directoire technique constitué le jour de l'épreuve.

ARTICLE 6

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la FFE
jusqu'au jeudi 26 janvier 2023 à 23h59

Passé ce délai, aucune inscription ne sera acceptée.

ARTICLE 7

Le droit d'engagement est fixé à **15 €**.
Les tireuses étrangères participant au Tournoi du Donjon et présentant leur licence nationale en seront exonérées.
Les droits d'engagement des tireuses pré-inscrites et absentes le jour de la compétition seront facturés à leur club d'appartenance.

ARTICLE 8

Pour le bon déroulement de l'épreuve, les clubs engageant au moins 4 tireuses doivent fournir obligatoirement des arbitres. Ces derniers seront indemnisés selon le barème fédéral correspondant à leur diplôme.

ARTICLE 9 **Horaires**

- Appel : **13h00**
- Scratch : **13h30**

ARTICLE 10

Dans la mesure du possible, l'établissement « **Planète Escrime** » tiendra un stand à la disposition des tireurs et assurera la maintenance technique.

Dans le cas contraire, aucune présence ne sera assurée et la maintenance technique sera gérée par les organisateurs.

ARTICLE 11

Le Cercle d'escrime de Vincennes peut être amené à prendre des photos ou filmer certains moments de la compétition. Les participantes sont réputées, sauf avis contraire explicitement signalé, donner leur autorisation à la diffusion de leur image par le Cercle d'escrime de Vincennes.

ARTICLE 12

Les participants sont invités à respecter les règles d'accès au gymnase ainsi que de déplacement à l'intérieur du gymnase.

Ils seront donc soumis aux mesures de contrôle d'accès, notamment sanitaire, en vigueur en ce qui concerne le gymnase Georges Pompidou lieu de la compétition.

ARTICLE 13

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, vol ou perte pouvant survenir aux participantes et aux spectateurs.

La tenue des participantes doit être réglementaire en répondant aux normes FFE en vigueur au moment de la compétition.

ARTICLE 14

Le fait de s'engager, implique l'acceptation du présent règlement et des dispositions qui en découlent.

salle d'armes Louis-Foulon
gymnase Georges-Pompidou



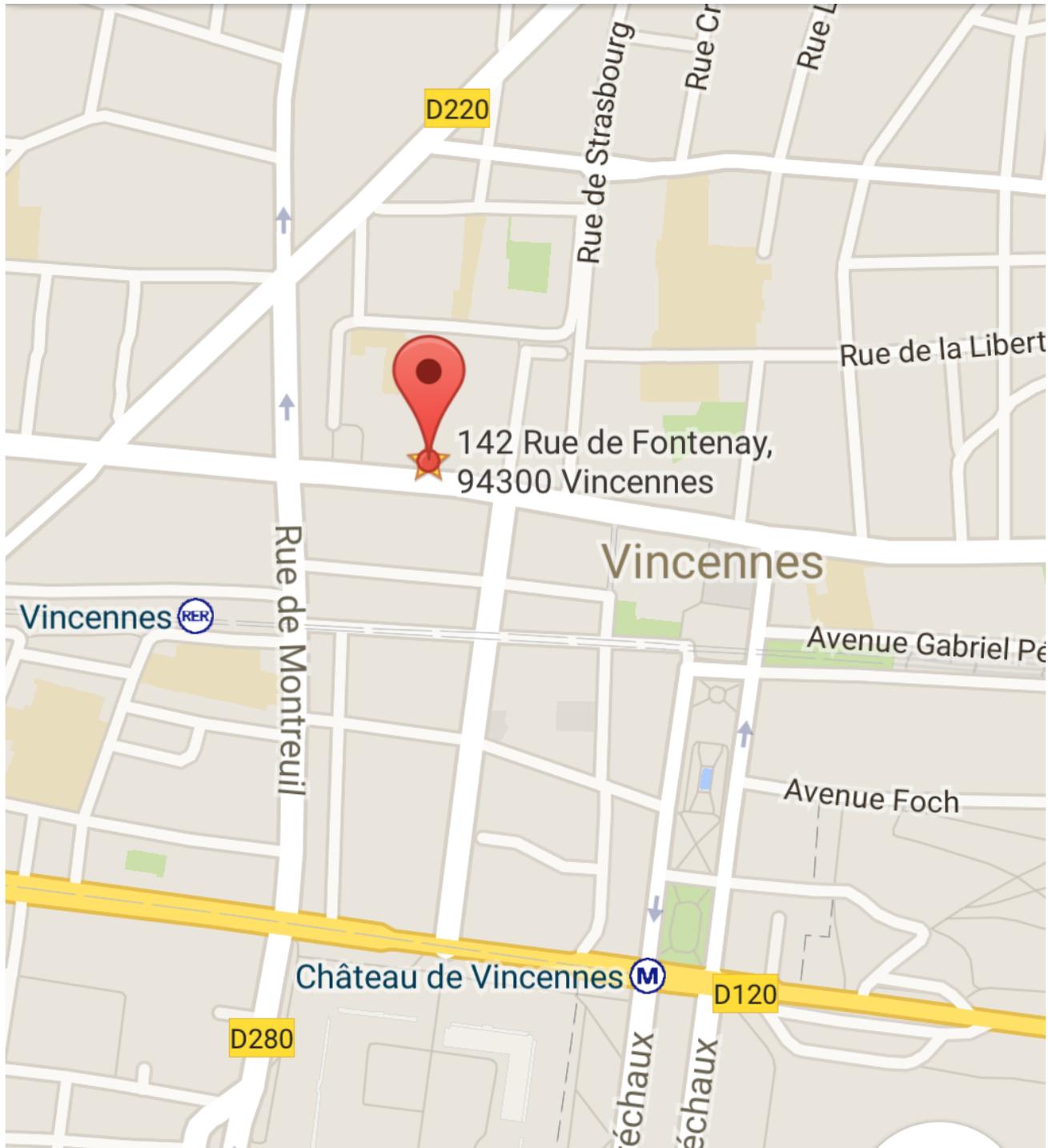
✉ secretariat@escrime-vincennes.fr

**142 rue de Fontenay
94300 Vincennes**

📞 Organisation 07 82 14 51 10
Gymnase 01 53 66 91 44

www.escrime-vincennes.fr

Plan d'Accès



RER A, station Vincennes

Métro, ligne 1, station Château de Vincennes

Parking gratuit, route de la Pyramide (à 1,5 km, 20 min à pieds)

Parkings payants (première heure gratuite, à proximité)